

### PRÉFET DU BAS-RHIN

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est Service Prévention des risques anthropiques

# ARRÊTÉ DU 10 JAN. 2019

Créant un Secteur d'Information sur les Sols sur la commune de DORLISHEIM en application de l'article R.125-45 du Code de l'environnement

### LE PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EST PRÉFET DU BAS-RHIN

- Vu l'article 173 de la Loi 11° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;
- Vu le Code de l'environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L.556-2, L.125-6 et L.125-7, R.125-41 à R.125-47 ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 5 juin 2018 portant organisation de la consultation pour l'établissement des Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) dans le département du Bas-Rhin ;
- Vu la consultation des communes et des EPCI du 1er juin au 1er décembre 2018 inclus ;
- Vu l'information des propriétaires concernés par les projets de création de secteurs d'information sur les sols par courrier du 1er juin au 30 juillet 2018 inclus ;
- Vu les observations du public recueillies entre le 6 juin et le 6 août 2018;
- Vu le rapport de la DREAL Grand Est du 14 décembre 2018 proposant la création de SIS dans le département du Bas-Rhin;
- Considérant que les activités exercées sur le site Ancienne décharge ALPHA, Chemin rural Leimenweg, Altenbergweg sont à l'origine de pollution des milieux ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin;

### ARRÊTE

#### ARTICLE 1:

Conformément à l'article R.125-45 du Code de l'environnement, le Secteur d'Information sur les Sols suivant est créé sur la commune de **DORLISHEIM** :

Ancienne décharge ALPHA n°67SIS06651.

Ce Secteur d'Information sur les Sols est annexé au présent arrêté.

#### ARTICLE 2:

Le Secteur d'Information sur les Sols mentionné à l'article 1 est publié sur le site internet http://www.georisques.gouv.fr et sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin.

Le Secteur d'Information sur les Sols défini par le présent arrêté est annexé au Plan Local d'Urbanisme ou au document d'urbanisme dans la commune de **DORLISHEIM**.

Conformément à l'article R.125-46 du Code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de planification d'urbanisme ou de délivrance des autorisations d'urbanisme dont le territoire comprend le secteur d'information sur les sols mentionné à l'article 1.

Le présent arrêté est affiché pendant un mois au siège de la où des collectivités compétentes en matière de planification d'urbanisme et de délivrance des autorisations d'urbanisme.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département du Bas-Rhin.

Fait à Strasbourg, le 1 0 JAN. 2019

Le Préfet Pour le Préfet et par délégation La Secrétaire Genérale Adjointe





### Secteur d'information sur les Sols (SIS)

#### Identification

Identifiant 67SIS06651

Nom usuel Ancienne décharge ALPHA

Adresse Chemin rural Leimenweg, Altenbergweg

Lieu-dit

Département BAS-RHIN - 67

Commune principale DORLISHEIM - 67101

Caractéristiques du SIS

Il s'agit de deux anciennes carrières, exploitées de 1965 à 1977 pour la carrière Eck (ouest du site) et de 1963 à 1980 pour la carrière Denni (à l'est) dont l'activité s'est poursuivie par l'exploitation d'une décharge . Cette dernière activité avait commencé dans les années 1950 par l'implantation d'une décharge communale et s'est menée en parallèle à l'exploitation des carrières.

Le volume de déchets est estimée à 400 000 m³ pour la partie Eck (période 1974-1985) et 330 000 m³ pour la partie Denni (1963-1980) La nappe se situe a une quinzaine de mètres de profondeur. nature des déchets

Les déchets prévus ne devaient être que des ordures ménagères ( partie Eck) ou des déchets de démolition (partie Denni), mais il est établi que des déchets de nature inconnue mais provenant d'industries alsaciennes y ont été enfouis.

La décharge est actuellement dans la période post-exploitation de surveillance trentenaire demandée par la réglementation. A ce titre, une quinzaine de piézomètres sont prélevés semestriellement. Un aménagement de surface (profilage des terrains et couverture en terre végétale) intègre la décharge dans le paysage.

Etat technique

Site mis à l'étude, diagnostic prescrit par arrêté préfectoral

Observations

Des concentrations importantes en arsenic total sont mesurées dans certains piézomètres. Bien que cet élément soit détecté en amont hydraulique, certaines concentrations retrouvées en aval sont supérieures d'un facteur 10 à 100. Même si la présence d'arsenic naturel est géologiquement avérée localement, l'augmentation de la teneur en arsenic pourrait provenir de déchets enfouis.

Les différentes formes d'arsenic sont délicates à mesurer et le passage de l'une à l'autre pourrait également être influencé par le massif de déchets (même sans arsenic), notamment en raison de la présence d'oxydes métalliques. La société doit remettre une étude permettant d'avancer sur cette question.

Etudes:

Evaluation simplifiée des risques (ESR), phase A étude historique. SOGREAH. Juin 2001.

Evaluation simplifiée des risques (ESR). SOGREAH. Avril 2003. Etude complémentaire sur les eaux souterraines. TAUW. Juin 2004. Rapport de synthèse des suivis piézométriques du site des anciens dépôts. EODD, VEOLIA Propreté. Juin 2015.

### Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	67.0004	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=67.0004
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	ALS6701392	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT= ALS6701392

### Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection

# Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 1029804.0, 6834346.0 (Lambert 93)

Superficie totale 76883 m²
Perimètre total 11041 m

# Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
DORLISHEIM	08	151	18/01/2018
DORLISHEIM	08	153	18/01/2018
DORLISHEIM	08	142	18/01/2018
DORLISHEIM	08	138	18/01/2018
DORLISHEIM	08	148	18/01/2018
DORLISHEIM	08	577	18/01/2018
DORLISHEIM	08	157	18/01/2018
DORLISHEIM	08	149	18/01/2018
DORLISHEIM	08	143	18/01/2018
DORLISHEIM	08	154	18/01/2018
DORLISHEIM	08	150	18/01/2018
DORLISHEIM	08	152	18/01/2018
DORLISHEIM	08	135	18/01/2018
DORLISHEIM	08	145	18/01/2018
DORLISHEIM	08	156	18/01/2018
DORLISHEIM	08	155	18/01/2018
DORLISHEIM	08	146	18/01/2018

DORLISHEIM	08	137	18/01/2018
DORLISHEIM	08	144	18/01/2018
DORLISHEIM	08	752	18/01/2018
DORLISHEIM	08	2522	18/01/2018
DORLISHEIM	80	2521	18/01/2018
DORLISHEIM	80	2466	18/01/2018
DORLISHEIM	08	2468	18/01/2018
DORLISHEIM	08	2469	18/01/2018
DORLISHEIM	08	2519	18/01/2018
DORLISHEIM	08	2517	18/01/2018
DORLISHEIM	08	2514	18/01/2018
DORLISHEIM	08	2511	18/01/2018
DORLISHEIM	08	2508	18/01/2018
DORLISHEIM	08	2515	18/01/2018
DORLISHEIM	08	2512	18/01/2018
DORLISHEIM	08	2509	18/01/2018
DORLISHEIM	08	2520	18/01/2018
DORLISHEIM	08	2518	18/01/2018
DORLISHEIM	08	2516	18/01/2018
DORLISHEIM	08	2513	18/01/2018
DORLISHEIM	08	2510	18/01/2018
DORLISHEIM	08	2474	18/01/2018
DORLISHEIM	08	2475	18/01/2018
DORLISHEIM	08	2476	18/01/2018
DORLISHEIM	08	2477	18/01/2018

# Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Limite des carrières.	Limites figurant dans le dossier réglementaire de déclaration de fin de travaux d'exploitation de carrières, déposé par la S.A. ALPHA en décembre 1993.	Oui
Emprise de la décharge à l'intérieur de l'emprise des carrières.	Extrait de l'évaluation simplifiée des risques (ESR), phase A étude historique, établie par SOGREAH en juin 2001.	Oui
Photo aérienne avril 1975.	IGN Géoportail.	Oui
Photo aérienne mai 1982.	IGN Géoportail.	Oui



